



Saintines.Com

Revue municipale - Août 2026



SOMMAIRE

Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune, les projets
en cours et à venir,
les informations
pratiques et la vie
locale.



Suivez l'actualité
en temps réel sur
PanneauPocket !



VIE MUNICIPALE

Édito du Maire, élections, conseil municipal, commissions, budget communal, projets en cours.



TRAVAUX ET URBANISME

Rénovation des bâtiments, ponts rue Edouard-Collas, aire de jeux, voirie, démarches et infos pratiques.



VIE LOCALE, CULTURE ET ANIMATIONS

Retour sur les événements, bibliothèque, cinéma rural, manifestations à venir.



ASSOCIATIONS

Les actions et temps forts de nos associations saintinoises.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Collecte des déchets, entretien des pieds de murs, biodiversité, gestes du quotidien.



INFOS PRATIQUES

Dépôt de pain, accompagnement numérique, contacts utiles et services de proximité.



Les rendez-vous



à ne pas manquer dans notre commune !

La municipalité sera heureuse de vous accueillir lors des prochaines manifestations qui rythmeront les mois à venir.



**CINÉ
RURAL**

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026

**SALLE COMMUNALE,
RUE ADRIEN DEBUIRE**

Reprise des séances de Ciné Rural !
Films grand public, projections pour tous
dans une ambiance conviviale.

PROCHAINES SÉANCES :

- Mercredi 9 septembre 2026
- Mercredi 21 octobre 2026
- Mercredi 25 novembre 2026

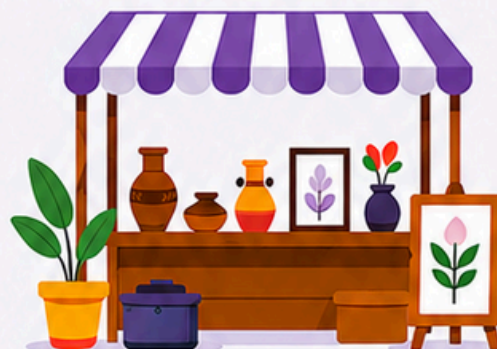


**MARCHÉ
DES
CRÉATEURS**

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

**SALLE COMMUNALE,
RUE ADRIEN DEBUIRE**

2^e édition du Marché des Créateurs,
mettant à l'honneur le savoir-faire
et la créativité de nombreux exposants.



**FÊTE
FORAINE**

**WEEK-END DU
10 OCTOBRE 2026**

DEVANT LE GYMNASÉ COMMUNAL

Le retour de la fête foraine !
Attractions et animations pour
petits et grands tout au long du week-end.



**LOTO
SHOW**



SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

**SALLE COMMUNALE,
RUE ADRIEN DEBUIRE**

Organisé par le Comité des Fêtes

À GAGNER

**LOTS DE 50€ À 1000€
EN CARTES CADEAUX**



Toutes les informations relatives à ces manifestations seront
régulièrement diffusées sur :



la page Facebook
de la Mairie de Saintines



l'application
PanneauPocket



le panneau lumineux
de la commune



Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces
moments de partage et de convivialité !



Chères Saintinoises, chers Saintinois,



Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée en me permettant de poursuivre mon engagement en tant que maire de notre commune. Cette confiance m'honore et m'engage. Elle constitue également la reconnaissance d'un travail collectif mené avec détermination au service de notre village.

Avec l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, pleinement mobilisée et investie, nous avons la volonté de poursuivre le travail engagé : **agir avec responsabilité**, préparer l'avenir et améliorer concrètement le quotidien de chacun.

Nous avons fait le choix d'une **gestion financière rigoureuse** et responsable, permettant le désendettement progressif de la commune tout en préservant notre **capacité d'investissement**. Dans le même temps, nous avons souhaité **maintenir les taux des impôts communaux** afin de **préserver votre pouvoir d'achat**.

Les années à venir seront marquées par la **poursuite de projets structurants** pour Saintines, largement présentés dans notre programme électoral. Parmi eux figurent la réhabilitation de nos bâtiments communaux (classes, bibliothèque, bureaux et mairie), le renouvellement de l'aire de jeux ainsi que, sous réserve de l'obtention des financements attendus, la remise en état du double pont de la rue Édouard-Collas. Ces projets constituent les principales priorités de notre programmation pour 2026, auxquelles s'ajoute bien entendu l'entretien régulier et indispensable de notre patrimoine communal.

Nous poursuivrons ces engagements avec les élus, les services municipaux et l'ensemble de nos partenaires, dans un esprit de dialogue, de proximité et de coopération.

Ensemble, continuons à faire vivre, développer et préparer l'avenir de Saintines.

Fidèlement,
Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 = à Saintines =



LES RÉSULTATS À SAINTINES



Scrutin du 15 mars 2026
Élection dès le premier tour.



LISTE CANDIDATE :

Agir ensemble,
conduite par Jean-Pierre Desmoulins



RÉSULTAT :

✓ **282** voix
% **100 %** des suffrages exprimés
👥 **15** sièges remportés



La liste a été élue dès le premier tour.



PARTICIPATION



Inscrits : **701**



Votants : **321**



Participation : **45,79 %**



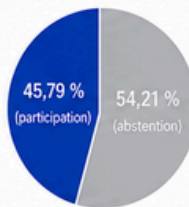
Abstention : **54,21 %**



Votes blancs : **20**



Votes nuls : **19**



Merci à tous les électeurs
qui se sont déplacés !



À L'ISSUE DU SCRUTIN



L'ensemble du conseil municipal
est issu de cette liste.



Le maire, Jean-Pierre Desmoulins,
a été reconduit par le conseil municipal.



Le nouveau conseil municipal
est désormais en place
pour 6 ans.



Les élus remercient les Saintinoises
et Saintinois pour leur confiance.



LE RÔLE DE VOTRE VOTE

Les élections municipales déterminent les élus
qui prennent les décisions pour la commune
et votre quotidien.



travaux



écoles



services



cadre de vie



Merci à tous les Saintinois qui ont participé ! Votre vote fait vivre la démocratie locale.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Une équipe au service de la commune



MAIRE



DESMOULINS Jean-Pierre



1er ADJOINT



ANDRÉ Sébastien



2e ADJOINTE



DEBRAY Delphine



CONSEILLÈRE



TRINQUART Ophélie



CONSEILLER



HÉRIN François



CONSEILLÈRE



BENEVENTI Lucie



CONSEILLER



MAUFFROID Philippe



UNE COULEUR, UNE COMMISSION

Une identité visuelle simple et efficace



CONSEILLÈRE**CONNELL Sandrine****CONSEILLER****GOESSENS Philippe****CONSEILLÈRE****ANDRÉ Célia****CONSEILLER****TRINQUART Florian****CONSEILLÈRE****GUILLOT Alexandra****CONSEILLER****POUGET Julien****CONSEILLÈRE****TIRLET Nadine****CONSEILLER****PERDU Fabien**

LES COMMISSIONS

Rôle et fonctionnement

Au sein du conseil municipal, les commissions sont des groupes de travail composés d'élus chargés d'étudier les dossiers avant leur passage en séance officielle. Organisées par thématiques (urbanisme, finances, vie associative, éducation, environnement, etc.), elles permettent d'examiner en détail les projets de la commune.

À QUOI SERVENT-ELLES ?

Les commissions municipales ont plusieurs missions essentielles :

- analyser les projets et les besoins de la commune
- échanger et débattre entre élus
- proposer des orientations et des solutions
- préparer les décisions qui seront soumises au vote du conseil municipal.

COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

Chaque commission se réunit régulièrement en fonction des facteurs suivants :
Les échanges qui s'y déroulent permettent d'approfondir les sujets et de confronter les points de vue, afin d'éclairer au mieux les décisions.

UN RÔLE CONSULTATIF MAIS ESSENTIEL

Les commissions ne prennent pas de décisions finales : seulement les délibérations votées en conseil municipal ont une valeur officielle. Cependant, leur travail en amont est indispensable pour garantir des décisions réfléchies, cohérentes et adaptées aux besoins des habitants.



C'est le plan des recettes (argent qui entre)
et des dépenses (argent qui sort) de la commune pour 1 an.



Le budget est divisé en 2 parties :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes du quotidien.

DÉPENSES (exemples)

- Salaires des agents
- Électricité, chauffage
- Fournitures scolaires
- Entretien des espaces verts
- Carburant des véhicules



RECETTES (exemples)

- Impôts locaux
- Dotations de l'État



C'est l'équivalent des dépenses
et revenus quotidiens d'une famille.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes pour créer, acheter
ou améliorer durablement le patrimoine.

DÉPENSES (exemples)

- Construction d'une école
- Réfection d'une route
- Achat d'un véhicule
- Rénovation d'une mairie
- Installation d'éclairage public



RECETTES (exemples)

- Subventions d'investissement
- Emprunts
- Autofinancement (virement du fonctionnement)



C'est l'équivalent d'un achat important
ou de travaux dans un foyer.

3. EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ



C'est l'argent qui reste à la fin
de l'année précédente et qui
est reporté sur le budget
de l'année suivante.

Exemple : en 2025 il reste 100 000 €,
cette somme est disponible en 2026.

4. VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C'est un transfert d'argent de la section
de fonctionnement vers la section
d'investissement pour financer des projets.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

Exemple : 150 000 € prélevés sur le fonctionnement
pour refaire une route.

RÉSUMÉ TRÈS SIMPLE



Fonctionnement → Le quotidien



Investissement → Les grands projets



Excédent reporté → L'épargne disponible



Virement à l'investissement → Mettre de côté
pour un projet futur

La commission des finances s'est réunie le 30 mars 2026 afin d'examiner le projet de budget. Celui-ci a ensuite été adopté par le conseil municipal le 14 avril 2026.

RESPONSABILITÉ

Ce budget, équilibré à 2 324 021,70 €, est géré de manière sérieuse et responsable. Il ne prévoit pas d'augmentation des impôts, tout en recherchant des financements auprès de nos partenaires et en permettant de réaliser des investissements importants pour la commune.

RIGUEUR

Notre village est géré avec sérieux, tout en améliorant ses équipements et son cadre de vie. L'excédent reporté est de 435 111,91 €. Pour financer les projets, 300 000 € ont été transférés du fonctionnement vers l'investissement.

FONCTIONNEMENT

1 097 354,91 €

DÉPENSES



RECETTES



ÉQUILIBRÉE

INVESTISSEMENT

1 226 666,79 €

DÉPENSES



RECETTES



ÉQUILIBRÉE

- Les crédits votés permettront de poursuivre plusieurs projets importants pour la commune, notamment : la modernisation énergétique des bâtiments communaux, génératrice d'économies d'énergie et d'un meilleur confort pour les usagers ;
- l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles, complétée par un espace de pique-nique ;
- la rénovation des ponts de la rue Edouard-Collas, sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées.

Ce budget traduit une ambition claire : investir de manière pertinente, améliorer durablement la qualité de vie des habitants et préparer l'avenir de notre commune, tout en préservant l'environnement et en maintenant des équilibres financiers solides.

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Une gestion mutualisée pour plus d'efficacité

Le transfert de compétence, c'est quoi ?

Notre commune fait partie de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), à ce titre, certaines missions sont gérées non plus par la mairie seule, mais par l'agglomération : on parle alors de transfert de compétence.

✚ En clair, cela signifie que plusieurs communes se regroupent pour organiser ensemble certains services du quotidien.

Pourquoi faire ce choix ?

Certaines missions sont plus efficaces lorsqu'elles sont gérées à plusieurs : cela permet de partager les coûts d'avoir plus de moyens et d'offrir un service de meilleure qualité



De quels services parle-t-on ?

Par exemple :

- la collecte des déchets
- l'eau et l'assainissement
- le développement économique
- l'aménagement du territoire

Et pour les habitants ?

Pour vous, cela ne change rien à votre proximité avec la mairie, qui reste votre interlocuteur au quotidien pour vous orienter vers les bons services auprès de l'ARC et des différents prestataires.

En résumé :

Certains services sont organisés à l'échelle de l'agglomération avec des décisions prises en commun par les élus des différentes communes. L'objectif est de proposer des services plus efficaces, plus cohérents et adaptés aux besoins de l'ensemble du territoire.

PROJET MAGEO

Mise au gabarit Européen de la rivière Oise

Le projet MAGEO (Mise à gabarit européen de l'Oise) prévoit l'aménagement du cours de l'Oise entre Compiègne et Creil afin de permettre la circulation de bateaux de grand gabarit. Ce chantier, d'intérêt à la fois régional et national, entraînera des travaux importants sur plusieurs communes, tant en rive droite qu'en rive gauche.

Dans ce cadre, une procédure d'aménagement foncier (remembrement) est engagée afin de limiter les impacts sur les exploitations agricoles et les propriétés concernées. Certaines parcelles pourront ainsi être réorganisées, échangées ou modifiées, dans le but de préserver les accès et de maintenir la cohérence des terrains.

Le projet pourra également entraîner des acquisitions foncières, des adaptations de chemins ruraux ainsi que des perturbations temporaires pendant la durée des travaux. Des réunions d'information et des échanges avec les propriétaires et les exploitants se

poursuivront au fur et à mesure de l'avancement du dossier. La municipalité restera attentive à l'information des habitants et à l'accompagnement des personnes concernées par ce projet structurant pour notre territoire. Notre commune étant incluse dans ce périmètre foncier — auquel elle a été rattachée sans consultation préalable —, il convient de rester vigilants.

La commune de Saintines a d'ores et déjà été soumise à une enquête publique, malgré son éloignement des rives de l'Oise. Des réunions thématiques sont organisées par le Département pour l'ensemble des communes concernées. Monsieur le Maire a ainsi été convié à une première réunion d'information le lundi 27 avril dernier à Verneuil-en-Halatte, à laquelle il a assisté en présence des représentants du Département et du géomètre en charge du dossier. Cette première étape devrait permettre d'aboutir à des informations plus précises. Affaire à suivre...



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Un investissement durable pour nos enfants

Conformément à nos engagements de campagne, les travaux de rénovation de notre groupe scolaire se poursuivent dans de bonnes conditions. Ils ont même pris une légère avance sur le calendrier prévisionnel, ce qui devrait permettre aux deux classes élémentaires de réintégrer leurs locaux respectifs dès la prochaine rentrée scolaire.

Pendant cette période transitoire, l'accueil de la mairie sera provisoirement assuré dans les locaux de la bibliothèque. Quant à la dernière classe concernée par les travaux, elle sera installée dans un bâtiment modulaire (Algeco).

Nous profiterons des vacances d'été pour réaliser ce nouveau déménagement dans les meilleures conditions possibles.

Vous trouverez ci-après le plan de financement prévisionnel de cette opération. À celui-ci s'ajoutent les dépenses liées à la mise en place des bâtiments modulaires, notamment leur location, l'achat et l'installation des équipements de climatisation, ainsi que la réalisation d'une clôture provisoire destinée à sécuriser l'emprise du chantier.



PRÉVISION DU PLAN DE FINANCEMENT ET COÛTS ANNEXES

Des aides importantes permettent de financer près de 76 % du coût des travaux.

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX	
Coût global prévisionnel des travaux	625 642,72 € HT
Participation de l'État (Fonds vert)	300 514,00 €
Participation de l'ARC	147 564,36 €
Participation du SEZEO (Fonds de concours économie d'énergie)	30 000,00 €
Reste à charge pour la commune	147 564,36 € HT

COÛTS ANNEXES PRÉVISIONNELS	
Ces coûts annexes sont liés à l'installation provisoire de locaux modulaires nécessaires pendant la durée des travaux.	
Livraison et installation des modules ALGECO	12 119,60 €
Location des modules ALGECO pendant toute la durée des travaux	1 635,46 € / mois
Installation de la climatisation	4 882,32 €
Réalisation de la clôture sécurisée	272,00 €

SYNTHÈSE DU PROJET			
Coût global prévisionnel des travaux	Subventions obtenues ou sollicitées	Reste à charge prévisionnel pour la commune	Aides obtenues ou sollicitées = près de 76 % du coût des travaux !
625 642,72 € HT	478 078,36 € (76,43 %)	147 564,36 € HT (23,57 %)	

RÉNOVATION ET MODERNISATION DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE

Un bâtiment plus durable, adapté et performant



1. Pompe à chaleur réversible

Installation d'une pompe à chaleur réversible permettant le chauffage par le sol et le rafraîchissement en été dans les 3 classes, la salle du conseil municipal et l'accueil de la mairie.



2. Isolation complète

Isolation complète des murs, des sols et des combles.



3. Réseau électrique et suppression du gaz

Remise à neuf et mise aux normes de l'ensemble du réseau électrique et suppression de toute alimentation au gaz qui alimentait les anciens systèmes de chauffage.



4. Portes et éclairage

Remplacement des portes extérieures des classes, de la salle des maîtres ainsi que de la porte-fenêtre de la bibliothèque avec ajout d'éclairage.



5. Sanitaires

Remplacement et réorganisation de l'ensemble des sanitaires de l'école.



6. Éclairage évolutif

Installation d'un éclairage évolutif dans les classes, s'adaptant à la lumière extérieure et améliorant le confort visuel.



7. VMC performante

Installation d'un système de VMC performant dans l'ensemble du bâtiment.



8. Volets roulants motorisés

Automatisation de la fermeture des volets roulants.



9. Sols souples

Installation de sols souples dans les classes afin de limiter le bruit.



10. Tableaux numériques

Installation de tableaux numériques de nouvelle génération.



11. Mise aux normes personnes à mobilité réduite

Adaptation des accès et des équipements pour faciliter l'accueil et la circulation de tous les usagers.



12. Sortie de secours

Création d'une sortie de secours supplémentaire dans une classe.



13. WC personnes à mobilité réduite (mairie)

Création de WC accessibles au rez-de-chaussée de la mairie.



14. Salle des maîtres

Création d'un bureau supplémentaire dans la salle des maîtres et installation d'une kitchenette.



15. Pompes à chaleur (mairie et salle des maîtres)

Installation de pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation des bureaux de la mairie et de la salle des maîtres.



16. Adoucisseur à ozone

Installation d'un adoucisseur à ozone.



17. Panneaux solaires

Installation de panneaux solaires sur le toit de l'ancienne salle des fêtes permettant d'alimenter en partie les pompes à chaleur.



18. Climatisation maternelle

Déplacement dans la maternelle du système de climatisation installé dans les ALGECO lors de leur démontage fin 2027.



DES BÉNÉFICES POUR TOUS



CONFORT
THERMIQUE
ET VISUEL



ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



ACCESSIBILITÉ
POUR TOUS



SÉCURITÉ
RENFORCÉE



RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT



VALORISATION DU
PATRIMOINE PUBLIC



INVESTIR AUJOURD'HUI POUR UN AVENIR DURABLE



La fin de l'année scolaire a été perturbée par un épisode de canicule intense, contraignant de nombreuses communes à fermer leurs écoles, faute de pouvoir accueillir les élèves et les enseignants dans de bonnes conditions.

Face aux fortes chaleurs, la municipalité de Saintines a su réagir avec efficacité. Une seule journée, le vendredi 19 juin, a nécessité la fermeture de l'école sur un après-midi. À partir du lundi 22 juin et afin de garantir le confort et la sécurité de tous, la salle communale a été mise à disposition. L'équipe éducative, sous couvert de l'inspection, disposait ainsi d'un accès libre à cet équipement.

Cette réponse concrète et immédiate en période de canicule s'inscrit dans une démarche d'anticipation face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, à l'image de l'installation récente de climatiseurs dans les Algeco. À terme, ce matériel sera réinstallé dans les locaux de l'école maternelle.

AIRE DE JEUX *Un lieu de partage pour toute la famille*

La commune a procédé au réaménagement complet de l'aire de jeux, désormais transformée en un espace sécurisé, moderne et accessible à tous.

Ce projet répond à une double ambition : garantir la mise en conformité des installations devenues vieillissantes et offrir un lieu de vie favorisant le bien-être, la convivialité et le lien social entre les générations.



La nouvelle aire propose des équipements variés adaptés à tous les âges : structures avec toboggans, cabane d'escalade, balançoires ainsi que des espaces dédiés aux plus jeunes. L'ensemble repose sur un sol sécurisé prenant en compte les hauteurs de chute réglementaires.

Le 8 juin, M. le Maire et les membres de l'équipe municipale ont convié les enfants et leurs parents à célébrer la réouverture tant attendue de cette aire de jeux. Autour d'un goûter et de boissons fraîches, les enfants ont pu découvrir, s'approprier et profiter pleinement de cette nouvelle installation dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

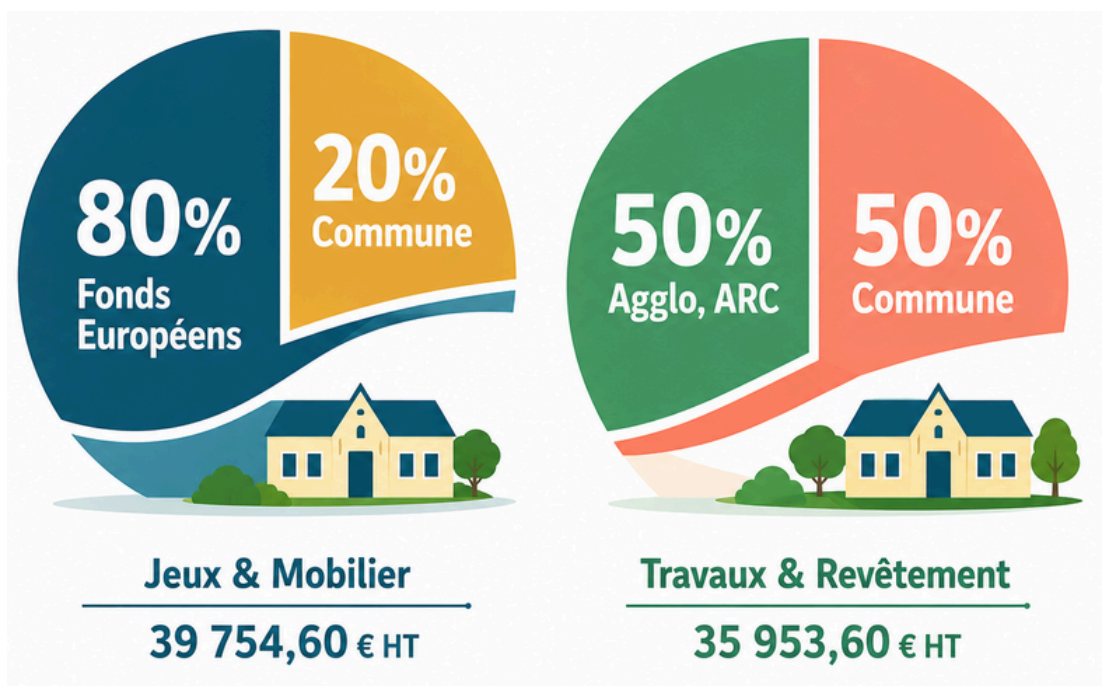




Des aménagements complémentaires, tels que des bancs et des tables de pique-nique, viennent renforcer le caractère convivial du site, situé à proximité de l'école et facilement accessible en toute sécurité.

Cet équipement a vocation à évoluer, avec la possibilité d'y intégrer à terme des agrès sportifs, afin de proposer un espace de loisirs complet accessible à l'ensemble de la population.

Cet investissement s'inscrit pleinement dans la volonté municipale d'améliorer le cadre de vie et de proposer des équipements de qualité au service des habitants.



La réalisation de cet équipement a été rendue possible grâce au soutien financier de nos partenaires, que la municipalité remercie sincèrement pour leur confiance et leur engagement.

Elle est également le fruit d'un important travail de préparation et de montage des dossiers de demande de subventions, assuré avec rigueur et persévérance par notre secrétaire de mairie.

Région
Hauts-de-France

Cofinancé par
l'Union Européenne

**Cette aire de jeux est cofinancée
par l'Union Européenne au titre
du programme LEADER du
GAL du Pays Compiégnois**

Un espace de jeux
pour tous les enfants

Un aménagement
durable et respectueux
de l'environnement

Un projet au service
de notre territoire

RÉNOVATION DES PONTS RUE EDOUARD COLLAS

Préserver nos ouvrages d'art

Les inspections réalisées sur les deux ponts franchissant la rivière Automne ont révélé d'importantes fragilités structurelles. Afin d'évaluer précisément leur état, la commune a mandaté un bureau d'études spécialisé pour conduire des investigations approfondies.

Les conclusions sont sans appel : les voûtes présentent un niveau de dégradation préoccupant. Soumis depuis de nombreuses années à des charges dépassant régulièrement les limitations de tonnage autorisées, ces ouvrages se sont progressivement fragilisés et présentent aujourd'hui des risques pour la sécurité des usagers.

Consciente de cet enjeu majeur, la commune a saisi l'opportunité offerte par le Programme National Ponts, qui permet une prise en charge de 60 % du coût des travaux par l'État. Nous sommes désormais dans l'attente de la décision du Département concernant l'attribution de la subvention complémentaire nécessaire à la réalisation de ce projet.

Sans ces financements, et afin de garantir la sécurité de tous, nous pourrions être contraints de fermer la route reliant Saintines à Saint-Sauveur, avec les importantes perturbations que cette mesure entraînerait pour les habitants et les usagers.

PRÉVISION DE PLANS DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DES PONTS

Des aides importantes permettent de financer 80% du coût total des travaux.

PONT RIVE GAUCHE

	Montant HT des travaux	380 000 € HT
	Subvention Travaux (État - Programme National Ponts)	228 000 € HT (60%)
	Subvention Département ou ARC	76 000 € HT (20%)
	Reste à la charge de la commune	76 000 € HT (20%)

PONT RIVE DROITE

	Montant HT des travaux	213 500 € HT
	Subvention Travaux (État - Programme National Ponts)	128 100 € HT (60%)
	Subvention Département ou ARC	42 700 € HT (20%)
	Reste à la charge de la commune	42 700 € HT (20%)



TOTAL DES 2 PONTS

Montant total des travaux :
593 500 € HT

● Aides publiques (État + Département/ARC) : **474 800 € HT (80%)**

● Reste à la charge de la commune : **118 700 € HT (20%)**

Les aides publiques couvrent 80% du coût total des travaux.

REFECTION DE VOIRIE

Des travaux au service des habitants

Au mois de mai, une campagne de réfection de la voirie a été réalisée rues G. Philippe, du Cimetière, du Moulin Rouge, impasse du Moulin, rue du Château (trottoir), ainsi qu'au niveau de l'accès à l'ancienne salle des fêtes.



VIE LOCALE, CULTURE ET ANIMATIONS

Les temps forts de la commune

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Se mobiliser pour la nature

Le samedi 7 mars, de nombreux bénévoles ont participé au grand nettoyage de Saintines. Grâce à leur mobilisation, 121 kg de déchets ont été ramassés, dont une très grande quantité de mégots.

Les élèves des classes primaires ainsi que ceux de moyenne et grande section avaient également pris part à cette action le vendredi 6 mars. Ils ont collecté des déchets parfois comparables à des encombrants.

Un grand merci aux enseignants, aux élèves, aux chasseurs et aux habitants pour leur engagement. Rendez-vous l'année prochaine !



RAPPEL ÉCOLOGIQUE

Le temps de dégradation de certains déchets

MÉGOT DE CIGARETTE	BOUTEILLE EN PLASTIQUE	SAC PLASTIQUE	BOUTEILLE EN VERRE	CANETTE DE BOISSON
				
1 à 5 ans	450 ans	10 à 20 ans	4 000 ans	200 à 500 ans

AYONS LES BONS RÉFLEXES : RÉDUISONS, RÉUTILISONS, RECYCLONS !
AGISSONS AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER DEMAIN.

Sources : ADEME, Ministère de la Transition écologique



BIBLIOTHÈQUE

Votre espace lecture

La bibliothèque est accessible à tous, sans condition. Les permanences ont lieu le jeudi après-midi, de 15h à 18h, dans l'ancienne salle des fêtes située place Foch, à côté de la mairie. Cette localisation est provisoire et sera maintenue uniquement pendant la durée des travaux de rénovation du bâtiment accueillant l'école et la mairie.

L'inscription est gratuite et permet de profiter de l'accès aux livres ainsi qu'aux contenus numériques.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous faire part de vos envies et suggestions afin d'enrichir notre sélection.



MOI, J'AI
UN MOTEUR...
MAIS JE NE SUIS
PAS UN RÉVEIL !
LAISSEZ-MOI
DORMIR UN PEU !

zzz

Avec le retour des *beaux jours*, LES TONDEUSES REPRENNENT DU SERVICE...

mais pas à n'importe quelle heure 😊

ET PAS SEULEMENT LES TONDEUSES :
TOUT TRAVAUX OU BRICOLAGE NÉCESSITANT
L'UTILISATION D'OUTILLAGE BRUYANT !

PERCER À 7H DU
MAT', C'EST PAS
GAGNER DES
POINTS !

Conformément à
l'arrêté préfectoral,
les travaux de bricolage
et de jardinage, tonte,
perceuse... bref, tout
ce qui fait du bruit,
sont autorisés
uniquement :

DU LUNDI AU VENDREDI :

8h00 – 12h00
et 13h30 – 19h30

LE SAMEDI :

9h00 – 12h00
et 15h00 – 19h00

LE DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS :

10h00 – 12h00



➡ Avant 9h,
la tondeuse
dort encore...
et vos voisins
aussi ! 😊



➡ Après les
horaires,
place au calme
et au repos
bien mérité 😊



POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE,
respectons les horaires, respectons nos voisins ! ❤️

COMMÉMORATION DU 8 MAI *Transmettons le devoir de mémoire*

Le 8 mai dernier, notre commune s'est réunie devant le monument aux morts pour commémorer le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie annuelle demeure un moment fort de la vie de notre village. Élus, anciens combattants, gendarmes et habitants de toutes générations se sont rassemblés pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.



RELAIS PARENTS ENFANTS *Grandir et partager ensemble*

Une fois par mois, le mardi matin, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent se retrouvent dans la salle multifonctions autour de notre animatrice du Relais Parents-Enfants, Anne-Sophie Fossé.

Pour les petits, ces rencontres constituent une première approche de la vie en collectivité dans un cadre sécurisant. Ils participent à de nombreuses activités : histoires, jeux libres, éveil musical, motricité, etc., tout en découvrant le plaisir de rencontrer d'autres enfants.

Pour les assistantes maternelles, ce rendez-vous est également un moment d'échange, d'écoute et de partage professionnel, accompagnées par l'animatrice du Relais.

Nous remercions chaleureusement les assistantes maternelles pour leur participation régulière, qui contribue à faire vivre ce service de proximité, ainsi qu'Anne-Sophie Fossé pour sa bonne humeur et la qualité de son animation.



FÊTE DU RELAIS (RPE)

Un moment de partage

L'année s'est achevée par une belle fête, le 12 juin, dans notre village. Enfants, parents et assistantes maternelles étaient invités à participer à ce grand atelier sur le thème de la musique, en présence des élus : Monsieur le Maire et Madame Renard, adjointe à la petite enfance à Compiègne.

Un magnifique parcours, imaginé par nos brillantes animatrices Anne-Sophie, Yamina et Florence, proposait des instruments faits de bric et de broc, offrant aux plus petits une expérience sonore et sensorielle inédite.

Les assistantes maternelles ont ensuite chanté des comptines, puis un artiste a interprété diverses chansons. L'ambiance était conviviale : un très beau moment de partage.



SOIRÉE SAINTINOISE

Une belle soirée de partage

Le samedi 4 juillet, le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de participants à la salle communale, à l'occasion d'une nouvelle édition de « La Saintinoise ».

Cette soirée conviviale a permis aux habitants, nouveaux arrivants et fidèles participants de partager un agréable moment d'échanges et de rencontres, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur, qui ont largement contribué à la réussite de cette soirée.

Nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine édition de « La Saintinoise » pour partager, une nouvelle fois, un beau moment de convivialité entre Saintinois.



APPEL AUX PHOTOGRAPHES !

Amateurs ou Confirmés, Participez à Notre Exposition !

PRÉSENTEZ VOS PHOTOS :



Encadrées ou non, selon votre envie.



Grilles d'exposition fournies par la commune.

PARTICIPATION
GRATUITE

SAMEDI 14 MARS



10H - 17H



**Salle Multifonction
de Saintines**

Rue Adrien Debuire
60410 Saintines



**INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :
MAIRIE DE SAINTINES**

(www.mairie-saintines.fr)

inscription **avant le 15 février** au **03 44 40 97 06**

LES ÉLÈVES DE CM2 À L'HONNEUR

Une cérémonie conviviale pour célébrer leur entrée en 6^e

Le 02 juillet, M. le Maire et son équipe municipale ont eu le plaisir de mettre à l'honneur les élèves de CM2 à l'occasion de leur prochain départ pour le collège.

Pour marquer cette étape importante de leur parcours scolaire, une tasse personnalisée leur a été offerte afin de les accompagner lors de leurs petits-déjeuners et de bien commencer leurs journées. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un goûter et de quelques friandises, en présence des enseignants.

M. le Maire et son équipe municipale souhaitent à tous ces futurs collégiens une belle réussite et beaucoup d'épanouissement dans cette nouvelle aventure.

FÊTE DES MÈRES

Célébrons celles qui comptent le plus

Le 30 mai, la municipalité a mis les mamans à l'honneur à l'occasion de leur fête. Le public a d'abord pu découvrir une pièce de l'incontournable Georges Feydeau, « notre futur », interprétée par la compagnie ACALY.

Porté par un très beau décor et de superbes costumes, le spectacle a surtout marqué les esprits grâce au jeu remarquable des deux actrices, dont l'énergie communicative a su recréer toute l'atmosphère si particulière du vaudeville.

La représentation s'est poursuivie par un apéritif, et chaque maman s'est vu offrir un charmant cadre photo en bois gravé, réalisé par « Les Petites Créa de Julie », habitante de Saintines.

Un grand merci aux artistes, à notre artisane locale et à toutes les participantes pour ce beau moment de partage.



CINÉ RURAL

Des séances proches de chez vous

Envie de découvrir les derniers films du box-office sans avoir à faire de longs trajets ? C'est possible !

Sept fois par an, notre salle multifonctions vous accueille pour la projection de films sortis en salle seulement quatre à cinq semaines auparavant.

Avec un accès facile et des tarifs très attractifs, nous souhaitons permettre à chacun de profiter de la culture dans un esprit convivial.

En 2025, 13 films ont été projetés, dont 6 destinés au jeune public, pour un total de 116 spectateurs. Une séance de Noël a également été offerte aux cinq classes de l'école.

Les programmations sont annoncées sur la page Facebook « Mairie de Saintines », sur l'application PanneauPocket, sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau lumineux.

Désormais, les séances auront lieu dans notre salle située rue Adrien Debuire afin de garantir un meilleur confort aux spectateurs. N'hésitez pas à pousser ses portes : l'équipe de bénévoles vous y accueillera avec grand plaisir !



ÉPIPHANIE

La tradition partagée

Ce rendez-vous est désormais une tradition bien ancrée dans le cœur des Saintinois. Le 25 janvier, nos chers aînés se sont retrouvés autour de la galette des rois et d'un verre de cidre pour partager un après-midi convivial et chaleureux.



REGISTRE COMMUNAL

Plan canicule et grand froid

La sécurité de nos aînés et des personnes les plus vulnérables est l'affaire de tous. En période de fortes chaleurs, de grand froid ou de toute autre situation exceptionnelle, restons attentifs à nos proches et à nos voisins. L'inscription au registre communal permet à la commune d'assurer un suivi et d'apporter une aide si nécessaire. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire, avec leur accord, une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin.

SOIRÉE THÉÂTRE

Place au spectacle vivant

Pour la troisième fois ces dernières années, la troupe de théâtre amateur des Tréteaux Cosaciens est montée sur la scène de notre salle des communale pour jouer la pièce pleine d'humour et de bonne humeur : « Les parasites sont parmi nous ». Cette très belle soirée a rencontré un grand succès et attiré un public nombreux. Nous serons ravis de les accueillir de nouveau prochainement.



MAIRIE DE SAINTINES

SOLIDARITÉ • PLAN CANICULE & VULNÉRABILITÉ

Qui est concerné ?

- Âgées de 65 ans et plus.
- Âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Adultes en situation de handicap (bénéficiaires de l'AAH, PCH, carte d'invalidité...)



Pourquoi s'inscrire ?

En cas de déclenchement du Plan Canicule ou d'alerte météo majeure, les services de la mairie contactent régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer de leur état de santé, leur apporter des conseils et organiser une aide ou une visite à domicile si nécessaire.



Qui peut faire la démarche ?

- La personne concernée elle-même.
- Un tiers ou l'entourage proche (parents, enfants, voisins, amis, médecin traitant, intervenant à domicile).

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !
Pour vous inscrire ou signaler un proche vulnérable :

Contactez la Mairie au : 03 44 40 97 06

Mairie de Saintines

Les données collectées sont strictement confidentielles et réservées à l'usage exclusif du plan de protection communal.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Une démarche essentielle

Travaux : quelles démarches effectuer ?

Avant d'entreprendre des travaux (construction, extension, clôture, ravalement, installation de piscine...), il convient de vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire.

Ces démarches permettent de s'assurer que les projets respectent les règles en vigueur, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement et de sécurité.

Les principales autorisations

Selon la nature des travaux, différentes autorisations peuvent être requises :

- la déclaration préalable de travaux
- le permis de construire
- le permis d'aménager ou de démolir
- le certificat d'urbanisme, permettant de connaître les règles applicables à un terrain.

À savoir

Le dépôt en ligne est simple, rapide et sécurisé.

Il reste possible de déposer un dossier en version papier en mairie.

Il est recommandé de se renseigner en amont de tout projet.

👉 Pour tout accompagnement, les services de la mairie restent à votre disposition.

Un service en ligne pour vos démarches

Depuis 2022, les demandes peuvent être effectuées en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ce service permet de :

- déposer un dossier à tout moment
- transmettre les pièces nécessaires
- suivre l'avancement de la demande
- Les dossiers sont ensuite instruits par la mairie, en lien avec les services de l'Agglomération.



**Guichet
Numérique**
des
**Autorisations
d'Urbanisme**

COLLECTE DES DÉCHETS À SAINTINES



**ORDURES MÉNAGÈRES
ET TRI SÉLECTIF**

MERCREDI



DÉCHETS VERTS

LUNDI

d'avril à novembre



Sortir vos déchets la veille au soir
à partir de 18h, en bordure de voie.



En cas de jours fériés (1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre),
la collecte est reportée au lendemain.



SAPIN DE NOËL

Collecte organisée
en janvier.



VERRE

À déposer dans les
conteneurs dédiés.



TEXTILES

À déposer dans
le conteneur
à vêtements.

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

Collecte des encombrants
sur rendez-vous



Numéro vert :
0800 779 766

Sortir vos encombrants la veille
du passage à partir de 20h.
Service gratuit.



DÉCHETTERIE

Accès gratuit avec carte.
La plus proche : Verberie.



PLUS D'INFORMATIONS

☎ 03 44 85 44 75



service.dechets@agglo-compiegne.fr



DÉPÔT *de pain*



Le dépôt de pain est accessible
en mairie, uniquement sur réservation,



les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de **9h00 à 12h00**,

ainsi que le **mercredi**
de **9h00 à 11h30**.



Pour toute commande ou
information complémentaire,
vous pouvez nous contacter au

03.44.40.97.06



SALLE COMMUNALE MULTIFONCTIONS *Un espace pour tous vos événements*

Située rue Adrien Debuire, la salle communale multifonctions de Saintines est un équipement moderne pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes en configuration spectacle.

Elle dispose d'une grande salle climatisée, d'une scène, d'une cuisine équipée, d'un bar, d'un vestiaire, d'un parking d'environ 80 places, ainsi que de tables et de chaises mises à disposition.

Bonne nouvelle pour les Saintinois : depuis fin 2025, les tarifs ont été revus à la baisse afin de faciliter l'accès à cet équipement communal.



Tarifs de location *(particuliers)*

Habitants de Saintines :



Week-end :
820 €

(ménage inclus)



Journée en
semaine :
495 €

(ménage inclus)



Équipements et services *inclus dans la location*



Chambre
froide



Système de
rafraîchissement
de la salle
principale



Lave
vaisselle



Four de remise
en température



Piano
gaz



Consommables
(papier toilette,
essuie mains
et savon) fournis



WiFi
gratuit



Ménage inclus
dans le tarif
global



Grand
parking



Environnement
entièrement
clôturé



Accès cuisine directement par le parking



L'ensemble des tarifs (habitants de l'ARC,
associations, etc.) est disponible sur
le **site internet de la commune**.



Scannez ce QR code
pour accéder au
calendrier de location.



RAPPEL

Entretien

DES PIEDS DE MURS



Dans le cadre du règlement de voirie de la commune, **chaque habitant, propriétaire ou locataire** de son logement est tenu d'assurer **l'entretien des pieds de mur** situés au niveau de son habitation **jusqu'au caniveau en bord de route.**

LE NETTOYAGE COMPREND :



le balayage,



le désherbage,



le démoussage
(uniquement par
arrachage ou binage).



PRODUITS INTERDITS



L'utilisation de produits
phytosanitaires (désherbants)
est strictement interdite
sur le domaine public.

LES DÉCHETS ISSUS DU NETTOYAGE DOIVENT ÊTRE :



Ramassés



Compostés



ou déposés
en déchetterie.



IL EST INTERDIT :



De jeter ces
déchets dans
les bouches
d'égouts
ou avaloirs.



D'abandonner
tailles et
mauvaises herbes
sur l'espace public.

Agir ensemble pour une commune propre et agréable à vivre !

LES PETITS ECOLIERS SAINTINOIS

Un début d'année convivial

Le mercredi 11 février, l'association LPES a organisé un évènement devenu incontournable dans notre village : le Carnaval. Vêtus de leurs plus beaux déguisements, petits et grands ont pris part aux ateliers créatifs, puis les enfants ont participé avec beaucoup d'entrain à de nombreux jeux. Cerise sur le gâteau, les carnavaliers ont partagé un goûter préparé par le périscolaire !

Au mois de mars, LPES vous a proposé une nouvelle collection de torchons et de sac décorés avec les beaux dessins que les enfants avaient esquissés avec leurs professeurs.

Le lundi 27 avril et le lundi 4 mai, deux archéologues sont intervenus dans les classes de CP/CE1/ CE2/CM1 et CM2. Ils ont fait découvrir le patrimoine médiéval Saintinois aux élèves en leur faisant visiter l'église et le donjon. Puis des ateliers ont été organisés par les archéologues pour faire comprendre aux enfants les techniques de construction mises en jeu par les bâtisseurs du Moyen Âge.



La fête de l'école, initialement prévue le 27 juin, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la canicule. L'équipe des Petits Écoliers Saintinois a su rebondir rapidement en proposant un moment de convivialité à l'aire de jeux le **mardi 30 juin**.

Au programme : course de brouettes décorées, tombola, goûter et jeux, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



Avec les beaux jours qui arrivaient, les membres de l'association ont souhaité vous faire (re)découvrir notre beau village et son patrimoine riche d'Histoire !

Le dimanche 26 avril un Rallye photo a alors été organisé. Sept équipes ont reçu une enveloppe avec des photos de différents lieux du village, plus ou moins faciles à identifier, puis ils devaient se prendre en photo avec le même angle de vue dans un temps limité. Pour clore l'après-midi, tous les participants se sont réunis autour d'un goûter bien mérité ! Course contre la montre, défi, équipes taquines : un combo gagnant qui a apporté rire et bonne humeur à cette merveilleuse après-midi ensoleillée !



Le mardi 2 juin, les maternelles ont reçu la visite d'une conteuse : les enfants ont pu voyager dans son univers « tout en fantaisies » !



Les 8 et 9 juin tous les élèves ont participé à des ateliers scientifiques pour réaliser des expériences étonnantes pour comprendre l'électricité, tout en s'amusant !

Toute l'équipe LPES vous remercie pour votre soutien permanent. Grâce à vous, en plus des visites des intervenants extérieurs, les enseignants ont pu acheter du matériel pédagogique et ludique. Nous avons hâte de vous retrouver en septembre, lors de notre assemblée générale, avec de nouveaux projets ! A très vite pour d'autres moments conviviaux et de partage !

Pour nous joindre :

=> les.petits.ecoliers.saintinois@gmail.com

=> via notre page Facebook



DÉMARCHAGE EN PORTE À PORTE



SOYONS VIGILANTS, RESTONS PRUDENTS !

LA MAIRIE NE MANDATE JAMAIS CE GENRE DE CHOSE.

Aucun document signé par Monsieur le Maire ou un élu ne peut être présenté pour justifier un démarchage en porte à porte.



COMMENT REPÉRER LES ARNAQUES ?



Méfiez-vous des démarcheurs insistants, qui se présentent sans rendez-vous.



Ne signez rien et ne remettez aucun document (contrat, RIB, pièce d'identité...).



Ne versez jamais d'argent et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.



Vérifiez l'identité du démarcheur et l'entreprise qu'il représente.



En cas de doute, ne laissez pas entrer et ne donnez pas suite.

COMMENT RÉAGIR ?



Ne laissez pas entrer un inconnu chez vous.



En cas de doute, parlez-en à un proche ou à un voisin.



Signalez tout comportement suspect.



En cas d'arnaque ou de tentative, contactez immédiatement :



FORCE DE L'ORDRE
(Police ou Gendarmerie)

17



**VOTRE SÉCURITÉ
NOTRE PRIORITÉ**



Plus d'informations et conseils sur :
masecurite.interieur.gouv.fr

LES BONS RÉFLEXES



Privilégiez les entreprises et artisans que vous connaissez et que vous avez contactés.



Prenez le temps de comparer les offres, ne vous décidez jamais sous la pression.



Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour tout démarchage à domicile.



Signalez tout fait suspect sur
www.signal.conso.gouv.fr

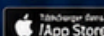


Restons attentifs, protégeons nos proches et nos voisins,
ENSEMBLE, ÉVITONS LES ARNAQUES !



**Ma
Sécurité**

Application gratuite disponible sur





Saintines

TOUTES LES INFORMATIONS de votre commune

À portée de main, partout, tout le temps !

La commune vous informe au quotidien grâce
à plusieurs supports complémentaires.



PANNEAU POCKET



L'application
gratuite à
télécharger
sur votre
téléphone
et votre
tablette.



FACEBOOK

Suivez toute l'actualité
de votre commune
sur notre page
Facebook.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations
sur le site internet de la commune
et via l'application mobile.



LOCALITI



PANNEAU LUMINEUX

Consultez les informations
essentielles de la commune
en temps réel sur notre
panneau lumineux.



VITRINES D'AFFICHAGE

Les informations de la commune
à retrouver également
dans nos vitrines
d'affichage.



Des supports
complémentaires
pour rester informé
en toute simplicité !



L'école Louis Collas
dispose également de son
propre Panneau Pocket !



Un outil pratique et utile
pour les familles.



Restez informés
sur la vie de l'école
en toute simplicité !



...



...



...



...



Restez connectés,
restez informés !